

RCS : AVIGNON  
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 40054  
Numéro SIREN : 480 563 840  
Nom ou dénomination : BM PRODUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt 6362



Conseil Ad'Oc

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE DU PAYS D'OC

CONSEIL ADOC AVIGNON  
6 AVENUE VICTOR HUGO  
13160 CHATEAURENARD  
Tél : email : contact@conseiladoc.com

---

**BM PRODUCTION**

93 CHEMIN DU PONT NAQUET  
84170 MONTEUX

APE : 4322B

SIRET : 48056384000028

**COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le : 31 décembre 2022**

*Certifié conforme à l'original*

# SOMMAIRE

*CA0046 - BM PRODUCTION*

---

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>Bilan Actif</b>	<b>1</b>
<b>Bilan Passif</b>	<b>2</b>
<b>Compte résultat</b>	<b>3</b>
<b>Compte résultat (suite)</b>	<b>4</b>

# BILAN ACTIF

CA0046 - BM PRODUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

<b>ACTIF</b>	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	130 000,00	130 000,00		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	381,26	520,34	-139,08	-26,73
Autres immobilisations corporelles	24 886,20	6 474,57	18 411,63	284,37
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	330,60	330,60		
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 050,00	800,00	1 250,00	156,25
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>157 648,06</b>	<b>138 125,51</b>	<b>19 522,55</b>	<b>14,13</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	1 177,00	9 540,00	-8 363,00	-87,66
En cours de production (biens et services)	25 540,00		25 540,00	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes		792,00	-792,00	-100,00
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	5 042,20	3 481,92	1 560,28	44,81
Autres	31 434,09	13 734,78	17 699,31	128,86
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	111 192,00	61 192,00	50 000,00	81,71
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	99 788,31	157 162,33	-57 374,02	-36,51
Charges constatées d'avance	314,83	293,51	21,32	7,26
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>274 488,43</b>	<b>246 196,54</b>	<b>28 291,89</b>	<b>11,49</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>432 136,49</b>	<b>384 322,05</b>	<b>47 814,44</b>	<b>12,44</b>

# BILAN PASSIF

CA0046 - BM PRODUCTION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	31/12/22	31/12/21	en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital ( dont versé : 8 000,00 )	8 000,00	8 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	800,00	800,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	198 081,81	165 249,80	32 832,01	19,87
Report à nouveau	55 509,14	55 509,14		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	20 284,25	32 832,01	-12 547,76	-38,22
SITUATION NETTE	282 675,20	262 390,95	20 284,25	7,73
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>282 675,20</b>	<b>262 390,95</b>	<b>20 284,25</b>	<b>7,73</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit	91,81	65,27	26,54	40,66
Emprunts et dettes financières diverses	44 549,46	26 767,17	17 782,29	66,43
Avances et acptes recus sur cdes en cours	63 860,74	37 041,17	26 819,57	72,40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 368,80	31 315,14	5 053,66	16,14
Dettes fiscales et sociales	4 590,48	23 342,35	-18 751,87	-80,33
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		3 400,00	-3 400,00	-100,00
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>149 461,29</b>	<b>121 931,10</b>	<b>27 530,19</b>	<b>22,58</b>
Ecarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>432 136,49</b>	<b>384 322,05</b>	<b>47 814,44</b>	<b>12,44</b>

**SARL BM PRODUCTION**  
**Société à responsabilité limitée**  
au capital de 8000 E  
Siège social : 12 BOULEVARD D'AVIGNON

84170 MONTEUX  
RCS 48056384000028

**DECISIONS ordinaires de L'ASSOCIE UNIQUE**  
**en date du 05/05/2023**

L'an deux mille vingt-trois,  
le cinq mai, à quinze heures,  
Monsieur MOURAD BENAMOR, associé unique de la société SARL BM PRODUCTION, a  
établi ainsi qu'il suit le présent procès verbal.

En sa qualité de gérant, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice  
clos le 31/12/2022 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Puis il examine les différents points suivants :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce,
- Rémunération de la gérance,

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

**PREMIÈRE DECISION**

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'il les a établis,  
ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

**DEUXIÈME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 20 284,25 euros, de la  
manière suivante :

*BM*

- au compte "autres réserves", soit .....	20 284,25 €
Total.....	<u>20 284,25 €</u>

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par part sociale pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
N-1.....	0.00 €
N-2.....	0.00 €
N-3.....	0.00 €

### TROISIÈME DECISION

L'associé unique déclare l'existence de conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce au titre de l'exercice écoulé, et en prend acte purement et simplement.

### QUATRIÈME DECISION

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

### CINQUIÈME DÉCISION

#### Rémunération de la gérance

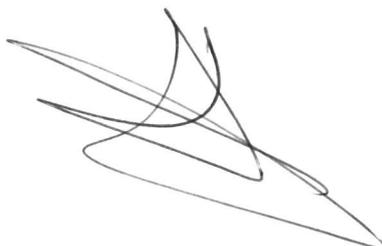
À l'occasion de la présente assemblée, l'associé unique décide d'approuver une rémunération annuelle nette pour cet exercice de 30 000 Euros, et d'attribuer cette même rémunération pour le prochain exercice, outre le remboursement de ses frais sur justificatif.

Les charges obligatoires et facultatives seront assumées par la société, en ce inclus la CSG non déductible.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

**L'associé unique**

BM





**CONSEIL AD'OC**  
Société d'Expertise Comptable  
du Pays d'Oc

**Marianne MAHOUX**  
Expert-Comptable inscrite au tableau de  
l'Ordre de Montpellier & Marseille PACA  
Commissaire aux Comptes

**THOMAS HUEBER**, Associé  
Responsable du bureau PACA  
Port. : 06.84.45.82.97

Tel. : 04.90.94.56.01 Fax. : 04.90.94.73.02  
E-mail : marianne.mahoux@conseiladoc.com  
thomas.hueber@conseiladoc.com

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE  
2 boulevard Limbert  
84097 AVIGNON Cedex 9

Châteaurenard, le 16 juin 2023

**Objet : dépôt des comptes annuels**

Madame, Monsieur,

Nous vous faisons parvenir sous pli en un exemplaire le dépôt des comptes annuels pour le client SARL BM PRODUCTION dont l'exercice clôture au 31/12/2022, accompagné d'un chèque de 45.34 €.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

ISABELLE BAGNOL  
Comptable

**CONSEIL AD'OC PACA**

6, Avenue Victor Hugo

13160 CHATEAURENARD

Tél : 04.90.94.56.01

Fax : 04.90.94.73.02

RCS : 352 523 674 - APE : 6920Z

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de la région Marseille-Aix